



Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles et l'annulation des compétitions internationales et nationales pour cette fin de saison 2019-2020, la direction technique nationale a décidé d'adapter les règlements de certains circuits nationaux.

CIRCUIT NATIONAL ISSF – PISTOLET ET CARABINE CIRCUIT NATIONAL ISSF – PLATEAU CIRCUIT NATIONAL WSPS

Selon le règlement de gestion sportive des circuits nationaux ISSF et WSPS 2019-2020, « au 30 septembre de chaque année, dans chacune des disciplines, et pour chaque catégorie, les 3 tireurs classés après les tireurs retenus au sein des collectifs « Haut-Niveau » de la saison suivante, des membres des pôles France jeunes et pôle France de la saison suivante sous réserve qu'un minimum de 20 tireurs soient classés dans cette catégorie, bénéficieront d'une dotation de munitions de la FFTir. » De ce fait, la date est avancée au 31 mars 2020 et les classements de ces circuits nationaux ne seront pas mis à jour jusqu'à la fin de cette saison. Les mises à jour reprendront au 31 octobre 2020.

CIRCUIT NATIONAL ISSF – PISTOLET ET CARABINE – Accès collectifs

« Au 30 septembre de chaque année, les résultats enregistrés sont donc le reflet complet de la saison (du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020 pour cette saison par exemple) et servent de base pour la constitution des collectifs (cf. RGS Vie Internationale) » : **Concernant la constitution des collectifs 2020-2021, plus de précisions seront apportées prochainement par la direction technique nationale.**

CIRCUIT NATIONAL RIMFIRE MATCH POSTAL

Printemps	(20/03 au 20/06)	ANNULÉ
Été	(21/06 au 22/09)	ANNULÉ

CIRCUIT NATIONAL SILHOUETTES MÉTALLIQUES

Le classement de ce circuit est arrêté au 3/03/2020

Qualification pour les sélections nationales 2021

- Les 5 premiers du CN Carabine 2020 (au 3 mars) sont qualifiés dans les deux combinés Carabine.
- Les 5 premiers du CN Pistolet 2020 (au 3 mars) sont qualifiés dans deux combinés maximum (le combiné Debout comptant pour 2 combinés : Debout et Pistolet Field).

CIRCUIT NATIONAL RIMFIRE

Les règles du classement national Rimfire imposaient les tirs de 3 matchs sélectifs et de 5 matchs du classement Espinet. A ce jour, aucun tireur n'a pu tirer ce nombre minimal de match et un classement national ne peut donc être constitué. Les classement des matchs sélectifs et celui du challenge Espinet sont arrêtés au 31/03/2020.